

BULLETIN MUNICIPAL

N°65

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

DÉCEMBRE 2024

Le mot du maire



Chers habitants de Javerdat, Chers lecteurs,

Avant toute chose, je souhaiterais, en cette fin d'année, mettre à l'honneur les agents communaux pour la qualité de leur travail au quotidien aux côtés des élus, leur sens du service public et leur esprit d'équipe. En effet, sans eux, les services rendus à la population ne pourraient être mis en oeuvre et la commune ne serait pas ce qu'elle est. Pour tout cela, je voudrais leur dire MERCI !!

Durant l'année 2024, une fois de plus, la France a été marquée par des phénomènes liés au changement climatique que nous ne pouvons plus ignorer. En effet, notre pays a connu un météo capricieuse, avec un hiver relativement doux et pluvieux, un printemps et un été changeants, tantôt très chauds tantôt très humides, engendrant des

inondations et crues importantes et un automne tempétueux avec des vents forts entraînant des chutes d'arbres et coupures électriques récurrentes. Mais la France vit également une actualité chaotique. Sur le plan politique tout d'abord : après la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République en juin dernier, nous avons dû organiser des élections législatives anticipées début juillet à la suite desquelles un nouveau Premier ministre a été désigné début septembre. Alors que le projet de loi de finances génère de vifs débats à l'Assemblée nationale, la majorité des députés en désaccord avec le gouvernement en place, votent une motion de censure ; le gouvernement est renversé ; le Chef de l'Etat va devoir nommer un nouveau Premier ministre qui, à son tour, désignera un gouvernement...étape en cours à l'heure à laquelle j'écris ces quelques lignes. Mais la France connaît également une actualité mouvementée sur le plan social, avec notamment des licenciements en masse ces dernières semaines, dans des industries de renom ou grandes enseignes mais aussi sur le plan économique avec une inflation qui semble certes se stabiliser mais où les coûts de l'énergie et de l'alimentation demeurent à leur plus haut niveau. Au plan international, la guerre entre l'Ukraine et la Russie se poursuit depuis près de 3 ans et la situation des pays du Proche-Orient tels que l'Israël, le Liban, la Syrie, est très instable.

Même si, cette année encore, notre commune a eu la chance de ne pas connaître de phénomènes météo importants engendrant des dégâts considérables, même si les conflits affectant l'est de l'Europe semblent loin de nous, nous en subissons tout de même quelques répercussions non négligeables, notamment sur le plan économique. En revanche, les problèmes que connaît notre pays sur le plan politique, notamment liés à la loi de finances (un budget devrait être voté en début d'année 2025) et les économies notables à réaliser vont impacter directement les collectivités de taille importante telles que les Régions, Départements, Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et par voie de conséquence, les communes. En effet, le Département de la Haute-Vienne a d'ores et déjà annoncé qu'il allait devoir hiérarchiser ses aides en priorisant notamment celles allouées au domaine du social au détriment, en toute vraisemblance, des aides qu'il apportait aux communes sur leurs différents projets tels que ceux liés aux travaux (voirie, bâtiment).

Malgré cette période houleuse, nous avons pu avancer nos chantiers et réussi à mener à bien nos projets prévus pour 2024. En effet, durant ce second semestre, nous avons réceptionné les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés rue des Clématites ainsi qu'aux Villages de la Perrière, Montargis et Lavergne mais aussi au lotissement Le Nicoulaud, la rue du Château d'eau et le Puy de Bos. Le chantier relatif à la sécurisation des entrées de bourg avec la mise en oeuvre d'un sentier piétonnier permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite est en cours ; les architectes de l'Agence technique de la Haute-Vienne (ATEC 87) et paysagistes de l'entreprise SALTUS sont à pied d'oeuvre. La réfection de l'abribus situé devant la Maison des associations a été réalisée en régie par la commune. La réfection du mur d'enceinte du cimetière, côté pré est terminée depuis un mois environ. Dans le cadre d'une amélioration de la sécurisation, la porte d'entrée de la salle de restauration scolaire/ salle polyvalente a été changée il y a quelques semaines. Un bilan énergétique de la Maison des associations a été réalisé en vue de sa réhabilita-

tion future. Par ailleurs, nous poursuivons le travail entamé concernant la refonte du SIPES suite à l'entrée de la Commune d'Oradour/Glane en avril 2024 et au départ prévu fin août 2025 de la Communauté de communes Haut Limousin en marche (CCHLeM) et donc de la Commune de Cieux. Nous avons également suivi l'ensemble des dossiers menés au quotidien générant des prises de décisions via des délibérations comme la révision des tarifs de cantine et garderie scolaires, l'adhésion à la convention de participation pour la prévoyance en lien avec le Centre de gestion de la Haute-Vienne (CDG 87) pour protéger nos agents ou la réflexion en lien avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Vienne (CAUE 87) portant sur le devenir d'une parcelle de terrain située rue des Roses dont nous envisageons le redécoupage en 4 parcelles afin de construire des habitations (en effet, les logements manquent cruellement sur notre territoire et les lois en matière d'urbanisme, liées aux constructions, sont de plus en plus strictes). Ce sont toutes ces décisions qui permettent le bon fonctionnement de notre commune et ce, malgré un contexte politique et économique compliqué. En cette fin d'année, une première réflexion a été lancée, en lien avec le SYDED 87 et la Communauté de communes Porte Océane du Limousin (CDC POL), sur l'amélioration de la gestion des déchets et plus particulièrement sur la collecte des ordures ménagères et une deuxième réflexion sur la Réhabilitation énergétique de la Maison des associations, en lien avec l'ATEC 87 et le CAUE 87. L'année 2025 débutera quant à elle, par le lancement des études concernant l'enfouissement des réseaux et changement des candélabres sur les Villages de La Clautre et Peyrahout en vue des travaux prévus en 2026 et ce, en lien avec le Syndicat Energies de la Haute-Vienne (SEHV). 2024 se termine... et nous pouvons tous espérer que 2025 soit porteuse de jours heureux... notamment si chacun de nous s'efforce d'appliquer le respect, l'écoute, la bienveillance et la solidarité à l'égard des personnes qui nous entourent et ce, au quotidien. L'Equipe municipale, le Conseil municipal des jeunes et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2025, à vous et ceux qui vous sont chers. Bonne Année et bonne lecture !!

Valérie PARPEIX

A noter : Cette année, la traditionnelle **cérémonie des vœux** de la commune sera organisée le **mercredi 08 janvier** 2024, à **18h30**, à la salle polyvalente.

- ▶ p. 2 Le mot du maire
- ▶ p. 4 Infos municipales
- ▶ p. 16 Vie de la commune
- ▶ p. 29 Les associations

Comité de rédaction :

Annie DARDILHAC, Patricia MAVALEIX,
Valérie PARPEIX, Frédérique TOURNEIX-
DRUTEL

Mise en page et impression :

Texto Saint-Junien 05 55 02 03 91



Etat civil

Naissances, mariages, décès

En application de la réglementation en vigueur (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations comportant des données personnelles ne peuvent plus être publiées.

Informations diverses

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 05 55 03 10 56

Adresse mail : accueil@javerdat.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h
MARDI	9h à 12h et de 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h Permanence d'un élu

PERMANENCE DU MAIRE :

Vendredis après-midi et samedis matin, sur rendez-vous

PERMANENCE DES ADJOINTS

Les matins et les mardis après-midi

FRANCE SERVICES

Tél : 05 55 03 21 69

Pour toute démarche, une prise de rendez-vous par téléphone est nécessaire.

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9h à 12h et 14h à 17h
MARDI	9h à 12h et 14h à 17h
MERCREDI	9h à 12h
JEUDI	9 h à 12h
VENDREDI	9 h à 12h
SAMEDI	9h à 12h

Pour la délivrance des cartes d'identité et passeports, la prise de rendez-vous est aussi possible par internet : <https://rendezvous-passeport.ants.gouv>

NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

UNA-OUEST 87

Service d'aides aux personnes, 05 55 02 46 01; et portage des repas à domicile, 06 89 52 92 71; Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE

SIPES (Syndicat Intercommunal Péri et Extra Scolaire)

Responsable : Julien MASDIEUX

Tél : 05 55 03 21 00

Adresse mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

M. Clarisse ROUGIER reçoit sur rendez-vous le 1^{er} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane ou de Javerdat (France Services) de 9h à 12h ou à Javerdat.

Tél : 06 25 69 37 53

ECOLE :

3, Rue de l'Ecole - Tél : 05 55 33 19 90

GARDERIE SCOLAIRE :

Horaires : Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :
Matin : 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Le mercredi matin : 7h 15 à 8h 50.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Cette démarche doit être effectuée par le jeune accompagné d'un de ses représentants dès ses 16 ans révolus. Se présenter à la mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que le livret de famille.

RESEAU PETITE ENFANCE (RPE) : LA PASSERELLE

Cette structure vise à informer les jeunes ou futurs parents sur les différents modes d'accueil existants sur notre territoire et les accompagner dans leurs démarches.

Madame Sandra GOURSROLLE

Tél : 05 55 79 71 26



COMMUNAUTE DE COMMUNES

«PORTE OCEANE DU LIMOUSIN» CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr

Mail : contact@pol-cdc.fr

DECHETTERIE DE SAINT JUNIEN :

La déchetterie est gérée par le SYDED 87. Elle est ouverte du lundi au samedi de :

9h - 11h45 et 14h - 17h

ZI le Pavillon - Chez Jouy Saint Junien

Tél : 06 24 85 06 67

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin **sur présentation de leur badge.**

Demande de badge à faire auprès du SYDED : le badge est utilisable dans toutes les déchetteries SYDED du territoire.

www.syded87.org : Tél : 05 55 12 12 87

contact@syded87.org ou

à la mairie de Javerdat

COLLECTE DES ENCOMBRANTS.

ATTENTION : Vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire auprès de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin :

- Par tél : 05 55 71 78 78

- Ou à la mairie

Les dates de collectes pour l'année 2025 sont : 23/01 - 20/02 - 20/03 - 17/04 - 22/05 - 26/06 - 24/07 - 28/08 - 18/09 - 16/10 - 27/11 - 18/12.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Elle a lieu le Jeudi pour toute la commune. Sortir les poubelles la veille au soir à partir de 19h.

SERVICE DES EAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Tél : 06 72 01 90 43

MAISON DU DEPARTEMENT, PÔLE PETITE ENFANCE

2, rue Alfred de Musset 87200 St Junien.

ASSISTANTE SOCIALE :

Mlle BONNIER Manon

Tél : 05 55 43 06 06

Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 05 55 03 10 01

PUERICULTRICE :

M^{me} DEJOUANNET Sandra - Tél : 05 55 43 06 06

REFERENTE AUTONOMIE

M^{me} Gwenaëlle CHANTEIL - Tél : 05 55 43 06 06

POINTS « INFO FAMILLES »

Ils ont pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à St-Junien

2, Place Auguste Roche - Tél : 05 55 43 06 06

5

Panneau Pocket

Grâce à Panneau Pocket, vous êtes tenus au courant des manifestations de la commune, des travaux et autres actualités. Panneau Pocket est un moyen de vous prévenir (en plus des médias et du message sur le répondeur de la Mairie).

LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.

2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Disponible sur App Store | DISPONIBLE SUR Google Play | DISPONIBLE SUR AppGallery

© PanneauPocket



Synthèse des délibérations du conseil municipal 1^{er} semestre 2024

AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

(Conseil municipal du 28.06.2024)

Le conseil municipal a validé, à l'unanimité de ses membres, la candidature de trois conseillers titulaires et de trois suppléants, le maire Mme Valérie PARPEIX étant membre de droit.

Ainsi, ont été désignés en qualité de titulaires :

- o Mme Annie DARDILHAC
- o M. Marc DRUTEL
- o M. Hubert MERIGOT

Et en qualité de suppléants :

- o M. Alain BERTAUT
- o Mme Nadine BLOT
- o Mme Patricia MAVALEIX

Composition du bureau du conseil municipal

(CM du 20 septembre 2024)

• En réponse à la demande de la Sous-préfecture de Rochechouart de rétablir un ordre continu d'adjoints au Maire pour faire suite à la démission de Marc GERVAIS, en date du 07 février 2024, de ses fonctions de deuxième adjoint au maire et de son mandat de conseiller municipal de la commune de Javerdat, il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés, la composition du bureau municipal à hauteur de 2 adjoints au Maire et d'1 conseiller délégué avec la répartition suivante :

- Annie DARDILHAC, première adjointe,
- Patricia MAVALEIX-MARCHESSOUX, deuxième adjointe,
- Hubert MERIGOT, conseiller délégué.

Accès à une case columbarium par une personne extérieure à la commune

(CM du 20 septembre 2024)

Il a été acté par l'assemblée municipale, à l'unanimité des membres présents et représentés, la mise en place de dérogations pour l'achat d'une cavurne ou d'une concession dans le cimetière de la commune de Javerdat dès lors que cette personne a la capacité de prouver qu'elle dispose de liens parentaux avec des personnes inhumées dans le cimetière de la commune.

AFFAIRES FINANCIERES

Tarifs de cantine et de garderie pour la rentrée 2024/2025

(Conseil municipal du 28.06.2024)

Les tarifs de la cantine et la garderie en harmonie avec la commune de Cieux ont été réévalués, en ne prenant en compte que très partiellement l'augmentation des coûts en matière d'alimentation, de fluides, de personnel en charge de la restauration et du service. En effet, au regard du taux d'inflation constaté sur les produits de première nécessité, le budget communal absorbe une partie de ces augmentations pour ne pas alourdir la charge des familles.

Tarifs votés à l'unanimité par le conseil municipal :

Tarifs du restaurant scolaire : 2,45€ pour les enfants et 7,00€ pour les adultes.

Tarifs de la garderie : 2,70€ pour la journée (matin + soir), 1,70€ pour le matin ou le soir, 29.50€ pour le forfait au mois (à compter de 11 jours de présence) et 5€ par 1/4 d'heure supplémentaire, sans motif et sans prévenir (sauf motif imprévisible).

Reversement de la subvention de la Communauté de communes Porte océane du Limousin (CDCPOL) au Syndicat intercommunal péri et extrascolaire (SIPES)

(CM du 26 juillet 2024 et CM du 15 novembre 2024)

Sur la base de la politique de solidarité intercommunale, la CCPOL verse à l'en-



semble des communes qui gèrent un ALSH, une subvention annuelle de 20 000 € pour les accompagner dans la mise en œuvre des actions éducatives et de loisirs portées, pour ce qui concerne notre commune, par le Syndicat intercommunal péri et extra-scolaire (SIPES) qui assure cette fonction. En conséquence, les membres du conseil municipal ont validé à l'unanimité le reversement de la subvention au SIPES des 20 000 € (2 fois 10 000 € en juillet et novembre 2024).

Retour des consultations du Centre de gestion (CDG) en matière de prévoyance (CM du 20 septembre 2024) et mode de participation à la « Prévoyance » et au montant de celle-ci. (CM du 15 novembre 2024)

Le conseil municipal a validé à l'unanimité des membres présents et représentés :

- le résultat de l'appel d'offres transmis par le CDG87 auprès du groupe Mutuelle nationale territoriale (MNT) et Relyens.
- l'adhésion à la convention de participation pour le risque Prévoyance, conclue entre le CDG 87 et RELYENS / MNT, avec effet au 1er janvier 2025 intégrant les nouvelles dispositions en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux et de verser une participation financière de 15 € bruts par agent et par mois, aux fonctionnaires stagiaires et titulaires, aux agents contractuels de droit public et de droit privé en activité, ayant souscrit au contrat proposé par la collectivité dans le cadre de la convention de participation employeur.

Adhésion au contrat groupe d'assurance risque statutaire 2025-2028 du CDG87 (Centre de gestion 87)

(CM du 15 novembre 2024)

Le conseil municipal accepte la proposition d'adhésion au contrat groupe d'assurances à CNP assurance/Relyens SPS pour une durée de 4 ans à compter du 1 janvier prochain pour les agents permanents (titulaires ou stagiaire) affiliés à la CNRACL.

Les conditions validées sont les suivantes : pour des garanties d'indemnités journalières à 90%, incluant tous les risques, avec une franchise de 30 jours sur l'ensemble des

arrêts (sauf maternité sans franchise) avec un taux de cotisation à 8,76 %.

Pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL ou des agents non-titulaires ou agents affiliés IRCANTEC, les garanties d'indemnités journalières à 90%, incluant tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire avec un taux de cotisation à 1,25 %.

Le montant de la participation de la collectivité est de 15€.

Demandes de subventions Contrats départementaux territoriaux (CTD) et Dotation des équipements aux territoires ruraux (DETR)

(CM du vendredi 20 septembre 2024 à 19h)

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du projet communal, entretien et maintenance compris, la priorisation des actions programmables pour 2025 pouvant faire l'objet de demandes de subventions auprès des principaux financeurs, Etat et Département, a été votée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

il s'agit de :

- La rénovation énergétique : changement du dispositif d'éclairage intérieur et extérieur des bâtiments communaux,
- Le remplacement du revêtement de sol des locaux d'usage municipal (salle du conseil municipal, bureau et local de stockage),
- La poursuite de l'aménagement du cimetière avec la reprise des concessions abandonnées sur la seconde partie basse, côté pré, appelée « Pré I »,
- L'aménagement d'un espace public sous forme de parcours de santé.

Evolution des attributions de compensation par la CCPOL

Suite à la délibération du conseil communal n°2024/181 du 19 septembre 2024 portant révision des attributions de compensation afin de tenir compte de la baisse importante du solde du fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC), le fond de compensation attribué en 2023 est majoré de 10 841€ au crédit du budget communal. Le conseil municipal a accepté cette attribution complémentaire à l'unanimité.



Vente d'un délaissé de voirie au village de Peyrahout

(CM du 20 septembre 2024)

Le conseil municipal a voté à l'unanimité des membres présents et représentés, le prix de vente d'une parcelle communale jouxtant une parcelle privée d'une surface de 85 m² à 1€ le m² soit 85€, la propriétaire ayant la charge des frais notariés et de bornage.

Vente des parcelles situées rue des Roses

(CM du 20 septembre 2024)

Après une opération de bornage finalisée par le cabinet VINCENT, sur la base de 2 hypothèses de découpage, il a été voté par le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, la proposition de découpage de la parcelle C 1308 (située entre l'atelier communal et le lotissement des Haies Vives) en 4 parcelles constructibles.

Le prix de vente a été validé à 17€/m². Il a également été acté que la vente de ces 4 parcelles sera soumise à une clause d'obligation pour l'acquéreur de démarrer la construction d'une habitation sur la parcelle dans les deux ans qui suivent son achat.

TRAVAUX

Réfection du mur du cimetière

Le segment de mur très détérioré (mur à droite quand on est face au cimetière, porte d'entrée côté bourg) a été consolidé et rejointé; coût des travaux : 23 380 € HT (TVA 20 %). Le montant des subventions s'élève à 68 %, soit 14 028 €. Le reste à charge est de 9 352 € pour la commune.

Ces travaux ont été subventionnés par le Département 87, au titre du Contrat territorial départemental (CTD 2024), à hauteur de 28 %, soit 6 660 € et par l'Etat, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 40 %, soit 7 368 €.

Sécurisation et aménagement d'un sentier piétonnier en centre bourg

Pour assister la commune en sa qualité de maître d'ouvrage, la proposition de la commission d'appel d'offres communale relative à la désignation d'un maître d'œuvre a

été validée par le conseil municipal. Il s'agit du cabinet SALTUS.

Après une 1ère réunion de travail début juillet dernier, et une seconde à l'automne, la consultation des entreprises va pouvoir se faire en début 2025 pour une réalisation de travaux courant du second trimestre 2025.

La phase de travaux sera précédée d'une invitation des riverains et des habitants du bourg afin de présenter le projet et d'anticiper les questions et problématiques générées par les travaux.

Ce projet, d'un montant prévisionnel de 180 000 € HT, est subventionné par le Département 87, au titre du Contrat territorial départemental (CTD 2024) sur les amendes de police à hauteur de 50 % soit 90 000 € et par l'Etat, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) en attente de réponse.

Porte d'entrée du Restaurant scolaire/salle polyvalente

Le remplacement de la double porte d'entrée du restaurant scolaire/salle polyvalente a été effectué début novembre dernier. Le montant des travaux s'est élevé à 6 011 HT (TVA 20 %). Le montant des subventions s'élève à 80 % soit 4 806,10 €. Le reste à charge est de 20 %, soit 1 202,27€ pour la commune.

Le remplacement de la double porte d'entrée du restaurant scolaire a été subventionné par le conseil départemental, au titre du contrat territorial départemental (CTD 2024) à hauteur de 30 %, soit 1 803,41 € et par l'état, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 50 %, soit 3 005,69 €.

Concernant le projet de Réhabilitation de la maison des associations

(Conseil municipal du 28.06.2024)

Afin de poursuivre le travail sur ce projet, la réflexion doit être relancée et actualisée. En effet, sur la base des évolutions réglementaires, notamment en matière de critères d'attribution des subventions de l'Etat, (gain énergétique après travaux de 40%, production d'énergie renouvelable avec autoconsommation, végétalisation du périmètre immédiat du bâtiment,) des préalables ont été mis en



œuvre. Il s'agit notamment de la réalisation d'un diagnostic énergétique (fait par le Syndicat énergies Haute-Vienne -SEHV-). Montant du diagnostic : 2 474,20 € TTC. Les éléments du diagnostic incluent des projections d'aménagements autour de 3 scénarii :

1. Isolation murs intérieurs+ huisseries + ventilation simple flux
2. Proposition 1 + isolation plancher bas en bois + production électricité panneaux photovoltaïques + éclairage LED
3. Proposition 2 + installation pompe à chaleur Air Eau et ventilation double flux.

Afin d'envisager la faisabilité du projet et de préparer sommairement le pré-projet en vue du montage de dossiers de demandes de subventions auprès de l'Etat et du Département, une réunion de travail a eu lieu début décembre avec les services des agences du département, l'agence technique (ATEC 87) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement (CAUE). Le travail a consisté en la définition actualisée du projet, notamment au regard des diverses et nombreuses utilisations de ce bâtiment (adaptation des locaux, accès à l'étage, accès aux personnes à mobilité réduite, sécurité incendie...) afin d'élaborer un pré-projet en incluant l'évaluation prévisionnelle du coût de l'opération. A la suite de cette étape, le conseil municipal devra se positionner sur la faisabilité de l'avant-projet sommaire (APS), support de demandes de subventions.

Ce travail préparatoire doit se dérouler d'ici la rentrée prochaine (septembre 2025) pour être en capacité de déposer les dossiers de demande de subventions auprès des services de l'Etat et du Département, à partir du 4ème trimestre 2025.

La faisabilité finale dépendra également, outre les retours de demandes de subventions, de la capacité de financement de la commune et de la suite donnée au projet de parc éolien.

Pour rappel : avis favorable de Mme la préfète le 7 juillet 2023 ; dépôt d'un recours par l'association la voix de Javerdat le 7 novembre 2023, toujours en attente de réponse du tribunal administratif.

L'Enfouissement Réseaux (SEHV)

La réception de travaux d'enfouissement des réseaux, rue des Clématites, La Perrière et Lavergne ainsi que lotissement du Nicoulaud, Puy de Bos et rue du Château d'eau, a eu lieu le 25 octobre dernier.

Les demandes de réajustements ont été prises en compte avant l'étape de réception afin que les actions correctives soient programmées sans délai.

La prochaine étape concernera les villages de La Clautre et de Peyrahout.

Les études préalables doivent commencer début 2025 pour une réalisation en 2026. Les habitants de ces villages seront individuellement contactés par le Syndicat Energie Haute-Vienne pour la prévision des raccordements à leur domicile.

Changement de l'abribus du centre bourg.

Fait en régie.

Travaux de voirie

Porté par la CCPOL, le programme de réfection de la route de Laplaud, entre chez Cressac et Laplaud (Voie communale 8 -VC8-) a été modifié dans sa réalisation du fait du retard pris par l'enfouissement de la ligne à moyenne tension le long de cette même VC 8 générant des nuisances incompatibles avec la réfection de la voirie (chantier ENEDIS).

Ainsi, seulement une partie de la réfection de la VC 8, du village de Laplaud à la limite communale vers le village de La Valade (Oradour/Glane), a été réalisée en septembre dernier ; les travaux concernant le dernier segment vers le bourg étant reportés à 2026 en même temps que la réfection de la route de Grand-champ (VC 6).

Signalisation directionnelle

La signalisation directionnelle depuis la ville d'Oradour sur Glane et à l'intersection RD3/ RD 9 a été réalisée par le Département à notre demande.



► *Conseil municipal des jeunes (CMJ)* ◀

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est réuni le 28 septembre. 3 sujets étaient à l'ordre du jour :

1) Les élections du 3ème CMJ

Les élections pour le 3ème mandat du CMJ auraient dû avoir lieu en octobre 2024. Cette date ne permet pas aux jeunes élus d'organiser le repas de aînés organisé en novembre. Il est donc décidé de prolonger leur mandat actuel de quelques mois. La date du **samedi 8 février 2025** est retenue pour les prochaines élections.

2) Le repas des aînés

Le repas s'est tenu le **dimanche 10 novembre à midi**. Les aînés de plus de 65 ans de la commune ou faisant partie d'une association de la commune ont été conviés. Comme les autres années, les

convives apportent un plat ou un dessert pour accompagner la soupe du jardin. Ce fut encore une fois un moment de convivialité très agréable entre générations. 25 Aînés étaient présents à ce repas et 6 élus du CMJ ont assuré la préparation et le service. Les jeunes élus tiennent à remercier tous les aînés qui leur ont fait un don à la fin du repas.

3) Les décorations de Noël

Cette année nous ne réalisons pas de décoration sur des palettes. Nous utiliserons celles déjà faites et allons fabriquer des décorations pour les sapins. Nadine Blot propose de couper des rondins de bois que nous souhaitons décorer avec de la peinture fluorescente pour les voir la nuit. La date, pour les décorations, est fixée au **samedi 14 décembre de 14h à 17h**.

10



UNA Ouest 87



ENTRETIEN DU DOMICILE



ASSISTANCE AUX FAMILLES



SERVICE MANDATAIRE



ACCOMPAGNEMENT VEHICULÉ



ATELIERS DE CONVIVIALITÉ



UNA OUEST 87 60 ANS



10 Bd de la République 87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr

www.unasaintjunien.fr



ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



JARDINAGE



BRICOLAGE



ASSISTANCE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Un seul objectif : « Mieux vivre chez soi »



ASSISTANCE A LA PERSONNE



PORTAGE DE REPAS





France Services



France services

Liberté
Égalité
Fraternité

Pour continuer de combattre la fracture numérique, Béatrice, Maxime et Priscilla œuvrent au quotidien afin de répondre au mieux aux principaux engagements de la charte nationale France services qui sont entre autres « œuvrer pour un service de qualité et de proximité ».

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France services de Javerdat a réalisé 1392 accompagnements pour 2024, contre 590 en 2023, soit un taux d'augmentation de fréquentation de 200 %.

Ce taux de fréquentation s'explique d'ailleurs par le bassin de vie dans lequel est située la France services, caractérisé par un territoire rural où 2 atouts fondamentaux se dégagent :

- Le point de centralité que l'on peut qualifier d'interdépartemental. En effet, outre les 13 communes qui composent la communauté de communes « Porte Océane du Limousin », il compte des communes situées plus au Nord telles que Cieux, Nouic, Montrol Sénard, Vaulry...ainsi que des communes hors département telles que Montrollet (16), Brigueuil (16), Saint Christophe (16), Saulgond (16), Lesterps (16),
- L'enjeu de la ruralité avec le traitement des problématiques spécifiques (mobilité, accès aux services, droit au numérique...)

Le taux de satisfaction (98% pour la Haute Vienne) témoigne d'ailleurs de la qualité du service rendu. Cette réussite repose beaucoup sur la collaboration avec les autres acteurs du territoire et notamment les secrétaires de mairies des communes environnantes qui participent grandement à la visibilité et à l'attractivité de notre structure en nous adressant directement les usagers aux problématiques diverses. C'est donc tout naturellement que nous leur avons présenté le dispositif à l'occasion d'une matinée

de rencontre en présence d'Anne-Sophie Marcon, Sous-préfète de Rochechouart. En réponse à la fréquentation enregistrée, la France services de Javerdat, est lauréate de l'appel à candidatures « lieux innovants, lieux accueillants » lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), ce qui devrait permettre de recevoir à terme, les usagers dans de meilleures conditions d'accueil et de confidentialité.

Les coordonnées de la France services restent inchangées :

05 55 03 21 69

javerdat@france-services.gouv.fr

12

Communauté de Communes	Porte Océane du Limousin
Lieu	Alternativement : St Junien - Siège de la Communauté de Communes - matin Rochechouart- Maison France Services - matin Javerdat - Maison France Services - après midi
Fréquence	1er jeudi du mois
Janvier (annulé)	-
Février	6 St Junien
Mars	6 Javerdat
Avril	3 Rochechouart
Mai	-
Juin	5 Javerdat
Juillet	3 Rochechouart
Août	-
Septembre	4 St Junien
Octobre	2 Javerdat
Novembre	6 Rochechouart
Décembre	4 St Junien

DATES MENSUELLES



Ecole de Javerdat

Les enfants du RPI Cieux-Javerdat ont repris le chemin de l'école depuis début septembre 2024, et ont déjà, en marge de la réalisation des programmes scolaires, à l'issue du premier trimestre, participé à plusieurs activités de natures différentes :

- **rentrée en musique** animée par deux intervenants de l'école de Musique de St Junien. L'ensemble des élèves étaient répartis sous le préau de l'école et ont pu écouter des morceaux, échanger avec les musiciens et parler de leur(s) pratique(s).

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont d'ailleurs commencé leur semestre de musique avec Amandine GOUDOUNEIX, intervenante.

- **parcours sportif** : cycles VTT en période 1 avec une sortie finale à Chaillac sur Vienne (CE2-CM1 et CM1-CM2) et Judo pour toutes les classes en période 2 ;

- **parcours citoyen** : chaque classe a repris les ateliers émotions avec Eva REBEIX ; deux délégués et deux suppléants par classe ont été élus le mercredi 06 novembre 2024.

- **parcours culturel** : chaque classe est allée à la Médiathèque de Saint Junien et plusieurs fois emprunter des livres au Biblion ; tous les élèves ont la chance d'accueillir Noëlle LARS (CM1-CM2) et Christiane JOUBERTIE (les deux autres classes) dans le cadre du projet « Lire et faire lire ». Noëlle et Christiane proposent aux élèves des moments de lecture sur différents thèmes, à raison de 45 minutes hebdomadaires par groupe de classe (2 groupes par classe).

- **A venir** : la Ligue contre le Cancer interviendra le 14 janvier 2025 auprès des élèves de CM1-CM2 sur le thème « Ma santé » ; les CE1-CE2 et CE2-CM1 commenceront un cycle natation à compter du 09 décembre, pendant plusieurs semaines ; l'école participera au Festival Faites des livres comme tous les ans (réception d'auteur et ateliers) ; une classe découverte est envisagée sur 4 jours pour les trois classes de l'école au mois de juin 2025.

13





L'INTERVIEW DE POUCE TRAVAIL

Une association à votre service

Pourriez-vous nous présenter POUCE TRAVAIL ?

Depuis bientôt 40 ans, l'association POUCE TRAVAIL œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi sur l'Ouest de la Haute-Vienne. Elle propose ainsi des heures de travail à plus de 150 salariés sur des postes en entretien ménager, entretien des espaces verts, manutention et manœuvre en BTP. Tout au long de leur parcours dans l'association, les salariés sont accompagnés par 6 permanents et 6 bénévoles.

Qui fait appel à POUCE TRAVAIL ?

Les prestations sont réalisées autant auprès de particuliers, que de professionnels comme les entreprises, les collectivités ou les associations. Il suffit de téléphoner au 05 55 02 03 16 pour joindre les bureaux et déposer une demande d'intervention.

Pouvez-vous nous parler de l'avance immédiate de crédit d'impôt ?

Ce système, lié au service à la personne, permet de déduire immédiatement 50% de la dépense engagée. Le prix annoncé est alors divisé par 2.

Comment les personnes sans emploi s'inscrivent à POUCE TRAVAIL ?

La plupart est dirigée par France Travail, la mission locale ou le conseil départemental. Il est néanmoins possible que de personnes en recherche d'interventions professionnelles (demandeurs d'emploi ayant plus de 50 ans par exemple) se dirigent directement vers nous.

Pouvez-vous nous parler d'une actualité récente de POUCE TRAVAIL ?

Mardi 15 octobre 2024, Pouce Travail a invité l'ensemble des salariés ayant travaillé en 2024 au centre culturel de La Mégisserie de Saint-Junien. Le but de cette réunion était de fédérer les salariés autour d'un événement culturel.



05 55 02 03 16

www.poucetravail.com

14



Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréée par l'Etat pour le suivi des plans de lutttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les lutttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de lutttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de luttte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral), mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,

- Information et luttte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)

- Frelon asiatique : Campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de Février/Mars, inscription au secrétariat de la mairie.

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondins, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05-55-04-06.

15



La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits. Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

Pour tout renseignement, prenez contact avec :
- le Président de la section, Roger OUZEAU au 06 75 96 99 55
- le Trésorier de la section, Jean-Loup TERRIEN au 05 55 03 31 62
- le groupement de la Haute Vienne FNATH 87
6 Av du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



SABV

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



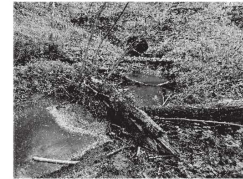
Mais pourquoi n'enlève-t-on pas tous les bois dans les rivières ?

La végétation de bord de cours d'eau, appelée la **ripisylve**, a **plusieurs rôles** :

- **protection des berges** par le système racinaire des arbres ou autres arbustes
- **maintien de la qualité des eaux**, grâce à sa capacité de filtration et d'ombrage qui atténue la température de l'eau en période estivale
- **lutte contre les inondations** en ralentissant la vitesse de l'eau
- **maintien de la biodiversité**, en offrant des habitats variés pour de nombreuses espèces et un corridor écologique pour leur déplacement

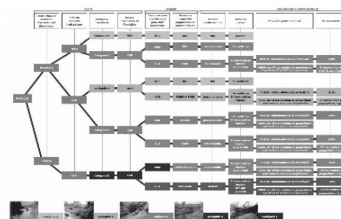
La végétation vieillit et peut chuter dans les cours d'eau, c'est ce que l'on appelle les **embâcles**. Ces enchevêtrements de végétaux dans les cours d'eau pourraient être répartis en 2 catégories :

- **Impact gênant** : les accumulations de végétaux peuvent barrer le lit des cours d'eau et accentuer les inondations. Ils peuvent également provoquer des érosions de berges ou encore fragiliser les infrastructures (ex : ponts)



- **Impact bénéfique** : la présence d'embâcles permet de diversifier les écoulements et les habitats du cours d'eau en servant de refuge à la faune. Elle peut permettre la création de cavités plus profondes dans le lit de la rivière et donc une diminution de la température de l'eau.

Au-delà des aspects esthétiques et paysagers, la gestion des embâcles doit être étudiée avant toute intervention. C'est dans cet objectif que les élus du syndicat se sont dotés d'un arbre de décision permettant d'objectiver les interventions de la collectivité suite à des événements climatiques exceptionnels.



Dans le cadre des Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques, le syndicat a ciblé des cours d'eau à restaurer. C'est le cas actuellement des travaux de restauration de la ripisylve et enlèvement d'embâcles qui se déroulent sur la Grande Briance, ou sur les ruisseaux de Chambarière et des Trois Arbres. Le syndicat se substitue alors aux propriétaires dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Toutefois, les propriétaires de parcelles en bord de cours d'eau restent **responsables** de son entretien selon l'article L215-14 du code de l'environnement. Les équipes du SABV restent à la disposition des propriétaires riverains afin de les accompagner dans les choix de gestion.

Toutes ces informations sont à retrouver sur : www.syndicat-bassin-vienne.fr

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA VIENNE - EPAGE
38 avenue du Président Wilson - 87700 AIXE SUR VIENNE
☎ 05 55 70 77 17 - ✉ contact@syndicat-bassin-vienne.fr
www.syndicat-bassin-vienne.fr - www.ile-de-chailiac.fr - www.aufildeanjou.fr





SNU

1. LE TEMPS DE COHÉSION

Pendant les vacances scolaires

Pendant douze jours, retrouvez des jeunes issus d'autres territoires qui partagent votre envie de faire bouger les choses et de vous engager pour la société. Les séjours de cohésion ont lieu durant les vacances scolaires selon le calendrier académique de votre territoire*.

Séjour février	Séjour printemps
<ul style="list-style-type: none">• Zone B* : du 10 au 21 février• Zone C* : du 17 au 28 février• Zone A* : du 24 février au 7 mars	<ul style="list-style-type: none">• Zone B* : du 7 au 18 avril• Zone C* : du 14 au 25 avril• Zone A* : du 22 avril au 2 mai
Séjour juin	Séjour juillet
<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 16 au 27 juin	<ul style="list-style-type: none">• Toutes zones : du 4 au 15 juillet

Consultez la page snu.gouv.fr pour trouver un séjour et vous inscrire.

SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Si vous êtes scolarisé, des séjours de cohésion peuvent être organisés pour votre classe engagée.

Pour savoir si votre classe participe à ce projet, rapprochez-vous de votre établissement.

Exemples d'activités

Ateliers sur la protection de la biodiversité ; visite du patrimoine naturel et mémoriel local ; journée défense et mémoire ; formation prévention et secours civiques (PSC) ; journée sécurité intérieure ; ateliers de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement ; handisport ; self défense ; prévention des risques et entraide en situation de crise, etc.

Le séjour de cohésion est gratuit : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire, tous les frais sont pris en charge.

2. Le temps de service à la Nation

Poursuivez l'expérience avec un temps d'engagement court, dans le cadre d'une

mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long qui peut prendre plusieurs formes.

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (MIG)

Utile pour moi et pour les autres : réalisez des missions en lien avec vos aspirations et développez vos compétences ! Après avoir réalisé un séjour de cohésion, participez à une MIG près de chez vous, au sein d'une structure (associations, services publics, corps en uniformes, établissements de santé privés d'intérêt collectif, entreprises solidaires d'utilité sociale agréées, etc.) et apportez-lui votre aide de façon ponctuelle ou régulière, seul ou avec d'autres volontaires.

Des exemples ?

Participer à l'organisation d'un événement culturel ou sportif, un chantier de restauration du patrimoine, une mission de protection de l'environnement, une mission de solidarité envers des publics fragiles, être ambassadeur du SNU, jeune officiel de l'UNSS, ambassadeur EDD, ambassadeur handisport, etc.

L'ENGAGEMENT LONG

Pour une durée de trois mois à un an, poursuivez votre engagement au sein de dispositifs de volontariat, comme le Service civique et les réserves, ou dans du bénévolat associatif.

Des exemples ?

Service civique, réservistes opérationnels dans les armées ou la gendarmerie, jeunes sapeurs-pompiers, corps européen de solidarité, etc.

Le SNU et le stage de 2de.

La réalisation (à certaines dates) d'un séjour de cohésion ou une MIG permet aux élèves de 2de générale et technologique de satisfaire à leur obligation du stage d'observation en milieu professionnel.

LE SNU, J'Y VAIS !

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



Liste des commerçants et Artisans

18

- **AUTHIER Delphine** -
Accessoires et objets illustrés
10 Laplaud, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 51 41 51 48

- **BONNET Aurélia** -
Fromages et produits du Cantal
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 71 89 53 27

- **BOURGOIN J et M** -
Démoussage de toiture et façade
Métallurgie - Charpente métallique
Couverture - Bardage - Serrurerie
4 la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 02 14 64

- **BOURGOIN Jonathan** -
Travaux de couverture et zinguerie
3 Bellevue, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 59 14 25 41

- **CREALOVE BIJOU** -
Création de bijoux et accessoires fantaisie
2 le Chêne vert, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 50 82 25 (par sms) -
Facebook, Instagram

- **ECURIE DES HERSES** -
Centre équestre, manège, pensions
15 Les Herse, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 83 30 92 72

- **EUGENIE COIFFURE** -
Coiffure à domicile
4 Lascaux, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 35 46 06 60

- **THE FISHING CHIP** -
Food-truck
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir
Tél. : 07 87 06 18 43

- **GAUCHON Patrick** -
Travaux de placo, peinture, carrelage,
faïence et accompagnement aux travaux
22 Le Pic, 87520 JAVERDAT
Tél. : 07 86 02 84 16

- **GIRAULT Anthony** -
Maraîcher
Place du champ de foire à JAVERDAT,
le samedi soir

- **GRANADOS Christophe** -
Maçonnerie couverture
6 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT
Tél. : 05 55 03 29 59

- **KISCHEL Marie** -
Multiservices paysagiste
et second oeuvre bâtiments(peinture, placo...)
17 la Chauvie, 87520 JAVERDAT
Tél. : 06 75 99 11 97



de la Commune



- KODDE Rogier -

Bois de chauffage

1 le Chêne Pignier, 87520 JAVERDAT

Tél. : 06 30 61 34 46

- LA FERME DE LA CHOUETTE BLANCHE -

Fournil Paysan - Boulanger

15 La Valette, 87520 JAVERDAT

Tél. : 06 65 38 00 74

- L'AUBERGE LIMOUSINE -

Bar, Tabac Relais poste, Française des jeux,

3 rue du Cèdre, 7520 JAVERDAT

Tél. : 05 55 03 11 10

- LEFEBVRE Yoan -

Installateur de panneaux photovoltaïques

9 le Pic, 87520 JAVERDAT

Tél. : 07 83 44 47 63

LEFLERS ROLAND

Tous travaux espaces verts

Les Maurants, 87520 JAVERDAT

Tél. : 06 01 25 65 11

- LOC-BRAS -

Dératisation, Désinsectisation,

Nettoyage de toiture

20 La Chauvie, 87520 JAVERDAT

Tél. : 07 55 67 99 77

- MAHE Frédéric -

Couverture et charpente

7 le Pic, 87520 JAVERDAT

Tél. : 05 55 03 25 07

- S.A R.L MERIGOT -

Pompes funèbres

15 Rue de l'Ecole, 87520 JAVERDAT

Tél. : 05 55 03 19 19

- MOREL Karine-

Hypnothérapeute,

Thérapie Cognito-Comportementale

Communication animale

3 rue des Roses, 87520 JAVERDAT

Tél. : 06 80 33 57 05

- RIVIERE Cédric -

Couverture, charpente

1 Moulin de Peyrahout, 87520 JAVERDAT

Tél. : 05 55 02 59 95

- SPOT Le Camion Vrac 87 -

Produits alimentaires, d'hygiène et de dro-
guerie en vrac

Place du Champ de Foire - 87520 JAVERDAT

Le samedi soir

Tel : 06 75 18 57 20

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie si vous êtes un artisan ou un auto-entrepreneur de la commune pour figurer sur un prochain numéro du *Messageur de l'Oncre*.



Marché du samedi soir

Le marché du samedi a évolué ces dernières semaines.

Désormais, tous les samedis soir à partir de 17H30, vous retrouverez sur la place du champs de Foire :

- Aurélia la Fromagère,
- SPOT - Le Camion Vrac 87 - Produits alimentaires, d'hygiène et de droguerie en vrac,
- The Fishing Chip, un food-truck,
- Anthony, le maraîcher

Cérémonie du 11 Novembre

20

C'est sous un beau soleil d'automne que nous avons célébré le 106ème anniversaire de la signature de l'Armistice de la Première guerre mondiale datant du 11 novembre 1918.

Comme chaque année, les anciens combattants, les porte-drapeaux, les élus de Javerdat mais aussi le Maire d'Oradour sur Glane, le 1er adjoint et conseillers municipaux de Cieux ainsi que les enfants et ados du Conseil municipal des jeunes de Javerdat, sans oublier les administrés de la commune et des communes voisines ont répondu présents.

Un des porte-drapeaux de la commune de Javerdat a lu le message officiel de l'Union française des Associations des combattants

et victimes de guerre puis les enfants du Conseil municipal des jeunes de Javerdat ont lu le texte d'une chanson de Florent Pagny, « le Soldat », reprenant la lettre d'un poilu adressée à sa bien-aimée, écrite du fond des tranchées, avant la lecture du texte officiel du Ministre des Armées par Madame le Maire. S'en sont suivis le dépôt de gerbe puis l'Hymne national...une belle façon de rendre hommage aux Morts pour la France en général et à ceux de la commune en particulier.

Cette cérémonie émouvante s'est terminée par le verre de l'amitié offert par les Anciens combattants, à la Maison des associations.





Repas des aînés

La Municipalité de Javerdat a organisé son traditionnel Repas de Noël des Aînés de la commune, le samedi 30 novembre dernier.

Ce moment convivial et festif, qui a réuni 60 habitants, a rencontré un véritable succès auprès de nos invités.

Rachel, notre agent de restauration, a élaboré et préparé le repas. Elle a été assistée de Catherine et Christelle, deux de nos employées municipales.

Trois jeunes de la commune, Mary, Corentin et Lilian sont venus prêter main forte bénévolement pour aider au service.

Aurélia, la fromagère du Petit marché du samedi soir, a quant à elle, animé ce bel après-midi, en musique, chants et danses.

L'Equipe municipale les remercie tous chaleureusement.

Les Aînés de la commune n'ayant pu se déplacer ce jour-là, se verront remettre un panier garni par les élus municipaux, courant décembre.

Madame le Maire et l'ensemble des conseillers municipaux souhaitent de belles fêtes à tous les Aînés de Javerdat.



21

Focus sur la gestion des déchets

Quel devenir pour l'amélioration de la gestion des déchets ?

Depuis plusieurs années, le service de gestion des déchets de la Communauté de communes Porte océane du Limousin (CCPOL) travaille à l'amélioration du service rendu. Ainsi des progrès notables ont vu le jour : réduction des tournées, en centre-ville (St Junien,) passant de 3 à 2 collectes hebdomadaires, de 2 à 1 collecte hebdomadaire dans les villes moyennes (Rochechouart et Oradour/Glane), fournitures des sacs transparents rouges en 2020, sécurisation des circuits avec suppression des marches arrière et des demi-tours, aménagement et augmentation du nombre d'eco points, accompagnement du compostage avec formation et distribution gratuite de composteurs et de bio seaux, etc.). Ceci a été possible grâce à la collaboration et à l'adhésion d'un grand nombre d'usagers. Le tout ayant permis d'une part de réduire le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées en porte à porte et d'autre part d'améliorer nettement le volume de

déchets recyclables collectés via les éco points en apport volontaire, permettant de maîtriser le coût des redevances appliquées par la collectivité via des augmentations modérées.

Pourtant de nombreux problèmes demeurent ; ces derniers relèvent le plus souvent d'incivilités, de négligences, de manque d'informations, et probablement d'autres motifs que seuls les auteurs sont en capacité de préciser.

Afin de se projeter dans un monde meilleur, où l'éducation, le respect de l'autre, le respect du règlement - même si ce dernier est perfectible - l'information, la formation etc., peuvent permettre d'améliorer notre vie quotidienne et accessoirement la qualité de notre environnement personnel et professionnel en optimisant les composantes de ce qui relève de la gestion des déchets.

Pour se donner un maximum de chances de réussir, la CCPOL a financé un travail d'analyse de l'ensemble des opérations relevant de la collecte, de l'acheminement, du stockage et du traitement des ordures



ménagères en corrélation avec la gestion des déchets recyclables.

Une synthèse des conclusions de cette étude a été finalisée, prenant la forme de 3 scénarii dont il faut débattre pour une prochaine étape de définitions d'orientations, voire de décisions visant l'amélioration de la qualité du service avec un objectif de ratio coût/qualité tenable et réalisable par la collectivité tant sur le plan organisationnel que financier.

L'aspect financier étant à considérer sous l'aspect budgétaire pour la collectivité sachant que le budget des ordures ménagères finance ses dépenses par ses recettes, et pour les usagers (particuliers, commerçants et entreprises, communes et collectivités) qui génèrent les recettes via la redevance.

A noter : le montant de la redevance correspond au financement de la collecte des OMR (42 % du montant de la redevance), mais aussi aux prestations assurées par le Syndicat d'élimination des déchets départemental - SYDED - (62 %) c'est à dire le traitement des OMR, la gestion des déchèteries, la collecte et le traitement des recyclables, la prévention, la communication et la transition vers l'économie circulaire et enfin la gestion du centre d'enfouissement alvéol. (Cf. Pour plus d'informations, le magazine « LE CIRCULAIRE » du SYDED n° 3 distribué dans nos boîtes aux lettres il y a quelques semaines, dossier page 8 intitulé Déchets : que payons-nous ?).

Afin de recueillir nos avis, le président de la CDC P. ALLARD a proposé une démarche visant dans un premier temps à recueillir les positions des conseils municipaux des 13 communes de la CCPOL ; pour ce faire, sur la base d'un document de synthèse élaboré suite au rendu de l'étude, le retour de la position des Conseils municipaux sur le choix d'un scénario et de sa faisabilité est sollicité pour fin décembre.

Nous faisons donc dans ce numéro du Messenger un point d'étape de la réalisation de la démarche au sein de notre assemblée (voir ci-après).

Rappel de la méthode de travail :

1. Communication du document intitulé « étude comparative de mise en place d'une tarification incitative sur le territoire de la CDCPOL » proposant 3 scénarii (présenté aux élus membres du conseil communautaire le 01.07.2024), début septembre 2024 avec pour objectif une lecture attentive, une analyse des informations en vue d'un positionnement du conseil municipal avant retour en bureau de la POL.

2. 1ère discussion au conseil municipal du 20.09.2024 avec recueil de questions après analyse du document et décision d'une réunion spécifique de travail en présence de référents de la CCPOL et du SYDED et les élus municipaux de Javerdat.

3. Réunion spécifique de travail du 11.10.2024

4. Une consultation de la population est envisagée par la CCPOL : sa forme et son contenu restent à définir.

Rappel des objectifs

Les objectifs en matière de gestion de la collecte des déchets sont rappelés, par l'élue municipale, vice-présidente de la CCPOL (A. Dardilhac)

- Réduire le volume des Ordures ménagères résiduelles (OMR)

- Améliorer le tri sélectif des déchets « recyclables »

- Mettre en place la redevance incitative (RI) pour maîtriser raisonnablement le montant de la redevance en actionnant 2 leviers :

 - o La réduction des OMR en lien avec l'amélioration du tri sélectif

 - o La poursuite du recours au compostage au plus près de l'utilisateur, autant que faire se peut.

- Maintenir, voire améliorer, la coordination communale et intercommunale pour l'application du règlement de gestion des déchets

- Poursuivre, voire renforcer, en continu la pédagogie au plus près de la production des déchets

En résumé, le scénario retenu par la CCPOL devra permettre l'atteinte des objectifs qualitatifs (notamment en matière écologique : réduction des gaz



à effet de serre - GES-, impact social et managérial: conditions de travail des agents, maintien d'un service de qualité pour les usagers, réduction de recours aux éco points, etc.)

La « copie » des élus de Javerdat a été rendue au président de la CCPOL fin octobre dernier.

Après exploitation des résultats des communes, en bureau communautaire, début 2025, la consultation des citoyens sera réalisée.

Le compostage des biodéchets

Sous coordination du SYDED et grâce à son accompagnement, après la gestion des déchets alimentaires produits à la cantine en 2018, le partenariat s'est poursuivi avec l'installation d'un point de compostage public qui accueille les déchets alimentaires des habitants n'ayant pas la possibilité de composter chez eux. L'entretien de ce point de compostage est effectué par le service technique de la commune. Un agent a été spécifiquement formé.

Ce point de compostage est installé depuis le 23 octobre dernier sur le site de l'éco-point du cimetière. Les habitants concernés peuvent déposer dans les composteurs, leurs déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas sans viande et sans poisson). Une réserve de broyat de branches (matière sèche) permet aux utilisateurs d'équilibrer leurs apports, ce qui évite la formation de jus et de mauvaises odeurs ainsi que la présence de mouches. Cette matière sèche est issue des tailles des espaces verts de la commune, broyées par le service technique grâce à un broyeur prêté gracieusement par le SYDED dans le cadre du partenariat sur les biodéchets.

Les habitants qui l'ont souhaité, ont pu rencontrer, lors de l'installation, les agents du SYDED pour recevoir des conseils et du matériel (seau de cuisine et guide du compostage collectif). Les personnes intéressées peuvent se rendre en mairie pour recevoir le seau et le guide.

Rappel : les personnes ayant un jardin peuvent composter chez elles en tas ou dans un composteur. Le SYDED orga-

nise des formations gratuites d'1h30 pour apprendre les bases du compostage, à l'issue desquelles un composteur est offert aux participants qui le souhaitent. En complément, le SYDED vend du matériel à prix aidé. Tous les détails sont à retrouver sur le site internet du SYDED : <https://www.syded87.org/fr/commander-un-composteur>.

Opérations coquilles du 21 décembre 2024 au 7 janvier 2025

Les déchetteries de la Haute-Vienne, notamment celle de Saint-Junien participent à : l'OPERATION COQUILLES

Vous pouvez déposer vos coquilles d'huitres, de Saint-Jacques et moules vides de leurs contenus sans emballage plastique, sans film plastique ni rince-doigts.

Opérations collecte de pneus

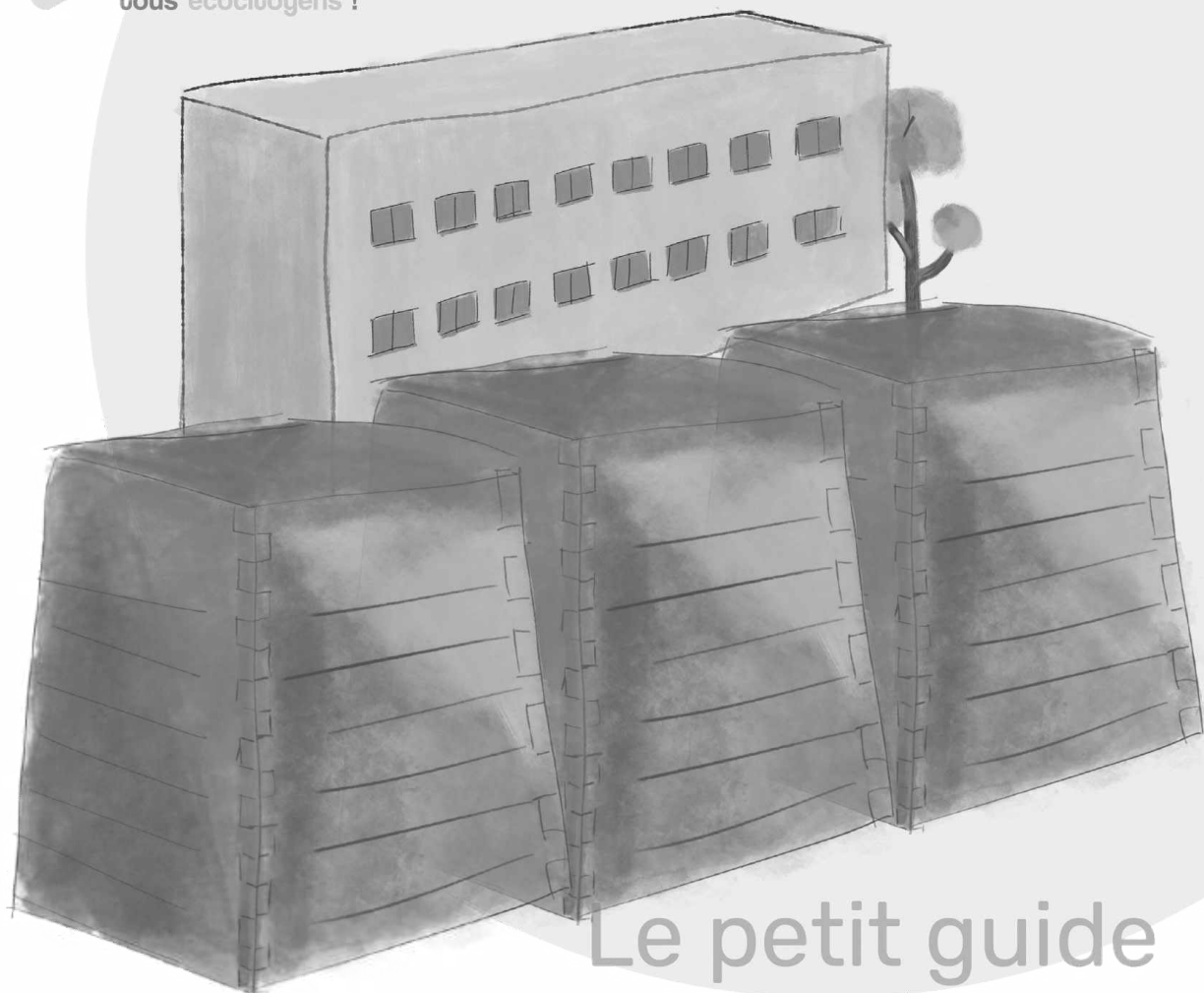
Comme chaque année, le SYDED organisera courant février 2025 une collecte de pneus dans toutes les déchetteries de la Haute Vienne, notamment celle de Saint-Junien.

Les dates vous seront communiquées via l'application Panneau pocket et le site de la commune (www.javerdat.fr).





SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !



24

Le petit guide du **compostage** collectif

Tout ce qu'il faut savoir pour bien composter ensemble





Les déchets **compostables**

OUI

Déchets de cuisine

- Épluchures de fruits et légumes
- Restes de repas
- Marc de café avec le filtre
- Sachet de thé en papier
- Coquilles d'œufs, coquillages et escargots écrasés

NON

- Etiquettes des fruits
- Elastiques et ficelles des bottes de légumes
- Huiles, graisses

Déchets ménagers non alimentaires

- Bouquets fanés
- Serviettes et mouchoirs en papier,
- Boîtes d'œufs en carton, rouleaux de papier toilette et essuie-tout (en petits morceaux)
- Feuilles et plantes mortes

- Cartons imprimés, tissus, papiers glacés
- Sacs et poussières d'aspirateur
- Mégots de cigarettes
- Cendres de charbon
- Couches
- Plantes traitées chimiquement
- Branches non broyées

25

Contactez le SYDED

 **ZA du Prouet, 59 rue de la Filature - 87350 Panazol**

 **05 55 12 12 87**

 **www.syded87.org**

 **contact@syded87.org**

   **@Syded87**



Pourquoi composter ?

Diminuer

le volume de mes ordures
ménagères

Produire

un amendement gratuit
pour mon jardin et ne plus
utiliser d'engrais chimiques

Comment fonctionne le compostage ?



Les déchets subissent une décomposition en présence d'oxygène, due à l'action d'organismes décomposeurs (bactéries, champignons, vers de compost).



Le processus aboutit à la production d'un amendement naturel : le compost. Incorporé à la terre, il **restitue la matière organique et les éléments nutritifs nécessaires aux plantes.**



Il améliore la structure du sol. Dans les sols argileux, il allège la terre et favorise le drainage. Dans les sols sableux, il donne du corps à la terre et renforce sa capacité à retenir l'eau.

26

Comment fonctionne le compostage collectif ?



Le compostage collectif permet aux personnes vivant en collectivité, en appartement ou en maison individuelle sans jardin, de participer à une action commune, en compostant leur déchets alimentaires. Le compostage collectif est aussi l'occasion de travailler en collaboration avec son voisin en s'engageant dans une action éco-citoyenne.

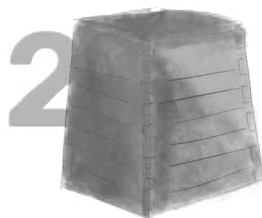
Le principe est simple : **un point de compostage** est installé dans un espace commun (au pied d'immeuble ou dans l'espace vert d'un quartier...). Le SYDED et ses partenaires suivent le bon déroulement des opérations.



Pourquoi 3 bacs ?



Le premier pour le stockage du **broyat** (branchages broyés).



Le deuxième pour y déposer **les déchets compostables** (épluchures, fruits et légumes pourris, croûtes de fromage, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs...)



Le troisième est un bac de maturation **dans lequel il ne faut plus rien introduire avant que le compost soit prêt à l'utilisation**

Comment participer ?

27

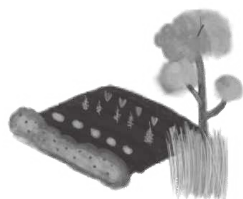
Les personnes souhaitant participer reçoivent un bioseau pour y jeter les déchets à composter. Elles déposent le contenu du seau dans le n°2 en y ajoutant du broyat pris dans le bac n°1. **Le SYDED et ses partenaires s'occupent du brassage du compost, du transfert du bac 2 vers le bac 3 et de la collecte du compost mûr qui est ensuite proposé aux participants.**

Où utiliser le compost ?

Il faut entre 9 et 12 mois pour obtenir du compost. Il peut alors être utilisé :



Dans les jardinières et les plantes en pot



Dans les potagers ou dans la terre des massifs des espaces verts communs



Octobre rose

Cette année, pour la première fois, la Commune de Javerdat a arboré des parapluies (*) roses à proximité de la Mairie, durant tout le mois d'octobre...

Un moyen d'afficher son attachement à une cause importante qu'est la lutte contre les cancers du sein...

Une façon de sensibiliser les femmes et de les inviter à se faire dépister ; nous savons

toutes et tous qu'un cancer décelé à un stade précoce, peut, dans bon nombre de cas, être guéri...

Une manière d'apporter notre soutien aux personnes touchées, de briser le tabou et libérer la parole autour du cancer du sein.

(*) parapluies offerts par Madame le Maire.

28





Les jeunes d'Antan

C'est avec joie que nous avons repris les réunions du Club des Jeunes d'Antan le mardi 3 septembre 2024 puis notre traditionnel repas d'Automne s'est tenu le mardi 29 Octobre au restaurant « La Chassagne» à St Gence. 30 personnes ont apprécié ce repas.

Le goûter spécial NOËL a été reconduit lors de la réunion du mardi 3 décembre. A cette occasion, le Club a garni de friandises un petit sac confectionné par une personne du bureau, remis à tous les adhérents en remerciement de leurs présences et adhésions, afin de marquer NOËL et la fin d'Année

La nouvelle Année se poursuivra le mardi 7 janvier 2025 en fêtant les rois avec la galette. **L'Assemblée Générale aura lieu le mardi 4 février** et finira avec de savoureuses crêpes, aussi les beignets le jour du « Mardi Gras» le mardi 4 Mars.

Nous continuerons les rencontres du premier mardi de chaque mois de 14 h 30



à 17 h 30, les autres activités seront proposées dans le courant de l'année. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une merveilleuse nouvelle Année.

Au-delà des moments de convivialité, les rencontres du mardi permettent des activités ludiques : belote, tarot, triomino, scrable et plus, si vous souhaitez nous rejoindre avec de nouvelles propositions :

Tel : 06-44-99-12-40

Le bureau

29



Javerdat Jeunesse

La saison est commencée depuis 4 mois maintenant et nous avons la joie d'accueillir de nouveaux adhérents puisque nous sommes déjà plus d'une trentaine !

Avec un groupe du vendredi qui grossit encore et un cours du mardi qui s'étoffe un peu. Heureusement la salle des associations, que la mairie nous octroie gracieusement, (mille mercis) est modulable et logeable et que Delphine, notre animatrice, sait s'adapter aux personnes mais aussi aux lieux !!

Comme à l'habitude, nous vous joignons une petite photo pour partager avec vous, au moins en image, notre rituel repas de reprise.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes. (Et si vous avez besoin de faire un peu de gym pour compenser les excès des fêtes,

venez essayer, nous reprendrons nos cours dès le mardi 7 janvier 2025 20h30 avec une séance tout public ou le vendredi 10 janvier 9h30 pour une séance plus sénior.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous appeler :

Nadine :0688475865, Patricia : 0614382957, Sylvie :0682213885

Delphine, notre animatrice diplômée d'état : 0662869246

Le bureau





Saint-Blaise

30



Poursuivant son objectif de maintenir des liens tout en mettant en valeur le patrimoine de Javerdat, l'association Saint-Blaise avait organisé après les vacances une randonnée ludique. Le 8 septembre, malgré un temps très incertain, un petit groupe de marcheurs a accompli la boucle de 8 kms d'une balade en pleine nature par les beaux chemins qui entourent Javerdat. À mi-parcours, une petite collation a permis à chacun d'échanger ses impressions avant de repartir vers le centre bourg, où les non-marcheurs attendaient pour partager un apéritif et un repas tiré du sac. La partie festive reposait sur des jeux en bois et chacun a pu s'exercer à la Riboulette ou tenter de résoudre l'âne rouge.

Pour terminer l'année, c'est un concert de Noël par la chorale « Atout Chœur », qui a eu lieu le dimanche 8 décembre, une belle façon de se préparer à Noël. Et pour l'année 2025, voici quelques rendez-vous.



Dimanche 9 février nous nous retrouverons, comme chaque année, pour fêter Saint Blaise au cours d'un repas qui sera servi après la messe. Vous êtes tous conviés pour ce moment convivial.

Samedi 5 avril à 14 h 30 se tiendra l'Assemblée Générale de l'association suivie d'un apéritif.



Comité des fêtes



Depuis le dernier numéro du *Messenger* le Comité des Fêtes a organisé le marché festif et le concours de pétanque.

Le marché festif s'est déroulé le 27 juillet et les producteurs comme les gourmands ont répondu présents ... Tout le monde a passé une très bonne soirée.

Le concours de pétanque a eu lieu le 4 août. Des équipes de 3 joueurs se sont affrontées dans la bonne humeur.

Plus récemment, avec l'automne, est venu le temps d'une activité en intérieur. Le concours de belote a eu lieu le samedi 16 novembre dans une ambiance conviviale.

Nous tenons à remercier les entreprises qui nous soutiennent : Les Pompes Funèbres MERIGOT, le supermarché U Express d'Oradour sur Glane et le Crédit Agricole de Saint Junien.

Nous vous souhaitons à tous des très bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2025.

Voici quelques dates à retenir:

- **Le vendredi 17 janvier à 20h : Assemblée Générale.**

- Le samedi 15 mars à 20h : Concours de belote.

- Samedi 14 et dimanche 15 juin : Fête du village, feu d'artifice, vide grenier.

Suivez-nous sur notre page Facebook : Comité des fêtes de Javerdat.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour nous aider à proposer des activités tout au long de l'année, vous pouvez contacter Patricia au 06-14-38-29-57. N'hésitez pas à participer à notre Assemblée générale du vendredi 17 janvier à 20h à la maison des associations

Le Bureau

31

Les amis de Javerdat

C'est avec joie que nous avons organisé, le dimanche 24 novembre, notre journée « Châtaignes contées », en présence de Jean-François Vignaud de l'institut d'Etudes Occitanes. Une vingtaine de personnes ont participé dès le samedi aux préparatifs.

Le dimanche a été festif avec un repas limousin autour des châtaignes blanchies préparées en direct par Jean-François. Le repas a été entrecoupé d'anecdotes et histoires en patois, traduites régulièrement

en Français, pour la compréhension de tous.

Une cinquantaine de convives a répondu présent et a vu arriver avec plaisir, les fameuses châtaignes, cuisinées à l'ancienne, d'une façon beaucoup moins courante de nos jours. Les participants étaient ravis de leur journée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré à sa réussite.



Baseball

Durant cette fin d'année civile, nous avons été contraints d'arrêter nos entraînements sur le terrain et de nous retrouver en gymnase du fait de la grande fraîcheur, des pluies et le changement d'horaire que nous connaissons. Nous préparons la saison prochaine qui commencera pour toutes nos catégories en mars 2025.

Nous avons aussi fait des activités pendant les vacances de la Toussaint avec le Centre de loisirs de Saint-Victorien, ainsi que lors d'un stage de judo se faisant dans le gymnase intercommunal d'Oradour-sur-Glane, où nous leurs avons fait découvrir nos pratiques sportives, du Baseball5.

Un samedi matin nous avons partagé notre créneau des petits baseballeurs avec les majorettes d'Oradour-sur-Glane.

Merci aux municipalités de Javerdat pour son soutien et d'Oradour-sur-Glane pour le prêt du gymnase et aux associations avec lesquelles nous avons partagé de beaux moments.

L'ensemble du club POL Baseball Haute-Vienne vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Meilleurs vœux pour 2025.



32

La voix de Javerdat

Sans vouloir refaire l'historique que la majorité des habitants de la commune connaît déjà, vous devez savoir que l'association La voix de Javerdat continue à se battre comme elle le fait depuis que ce projet est connu. Toutes les actions légales possibles pour faire entendre l'avis des habitants de la commune et pour que ce projet ne voit jamais le jour sont en cours ou à l'étude.

Dans un premier temps, comme il a été décidé lors de l'assemblée générale exceptionnelle qui s'est tenue le 15 novembre 2023, notre association, via son avocat Maître Catry, a déposé un recours devant la Cour Administrative de Bordeaux. Ce recours est porté par plusieurs associations et des particuliers qui ont à cœur de protéger le bien-être de tous les habitants de la commune mais aussi et surtout le patrimoine naturel et culturel de notre territoire. Cette procédure juridique est en cours et oppose donc, sans rentrer dans les détails juridiques, les arguments des 2 parties depuis plusieurs

semaines et devrait s'étaler encore sur de longs mois.

Comme vous le voyez, nous sommes au travail. Avec l'aide d'un avocat spécialisé, d'experts dans différents domaines et du soutien de nombreux habitants qui nous aident à étayer un argumentaire (menaces sur l'eau potable, sur le patrimoine, sur la faune,...), nous nous efforçons de démontrer que ce projet revêt, selon nous, un caractère déraisonnable ; projet qui, pour rappel, consiste à implanter 3 éoliennes géantes (200m de haut !) au cœur d'une commune, sous les yeux des 3/4 de ses habitants et à quelques encablures de hauts-lieux du patrimoine naturel et historique qui font la renommée et l'attrait de notre territoire.

Croyez-le, notre engagement est sincère et déterminé. Fort de la légitimité donnée par le nombre grandissant des adhérents de l'association, du résultat de l'élection municipale partielle et de la colère qui grandit partout en France contre ces projets qui menacent nos paysages, la survie



d'espèces protégées et la santé de nos concitoyens, nous ne nous laisserons pas impressionner par l'ampleur de la tâche qui nous attend notamment sur le plan judiciaire pour démontrer les dangers et les incohérences de ce projet. Cependant le combat est inégal : face à une entreprise dotée de moyens financiers et juridiques presque illimités, une simple association ne peut faire face que si elle bénéficie du soutien moral, financier et technique de ses bénévoles adhérents et de la population du territoire qu'elle défend.

Chacun peut apporter une contribution, quelle qu'elle soit, à la hauteur de ses possibilités.

Donc si vous aussi vous pensez que ces éoliennes géantes n'ont pas leur place à Javerdat et que le « le pot de terre » peut gagner contre « le pot de fer », rejoignez-nous !!

Si vous souhaitez obtenir davantage d'information sur l'association, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail : lavoixdejaverdat@gmail.com

Le Biblion



Notre association « Le Biblion », qui vise à faciliter l'accès à la lecture aux publics de tous âges, a repris ses activités début octobre, au 1er étage de la Maison des Associations.

Avec un fonds documentaire renouvelé (littérature jeunesse, romans adultes, romans régionaux, BD, etc...) et des créneaux d'ouverture élargis, nous accueillons petits et grands le 1er et le 3ème samedi de chaque mois de 9H00 à 11H30, avec le souci d'échanger autour d'un livre, d'une histoire ou d'un thème, dans une atmosphère chaleureuse et douillette. Si les plus jeunes bénéficient largement de cet outil et connaissent parfaitement son fonctionnement, nous ne voulons pas oublier nos aînés ou les personnes isolées, qui peuvent compter sur nous pour leur porter à domicile les ouvrages de leur choix. N'hésitez pas à nous contacter (06 77 00 74 90 / 06 84 98 74 28)

Notre calendrier des samedis d'ouverture jusqu'aux vacances d'été :

- 18 janvier : Galettes et fèves
- 1er février : La Chandeleur
- 15 février : Mardi-Gras
- 15 mars : Les saisons
- 5 avril : Thème libre
- 19 avril : Pâques
- 17 mai : Thème libre
- 14 juin : La famille
- 5 juillet : Les vacances

Enfin, nous ne désespérons pas de pouvoir tenir notre stand au vide-grenier du village mi-juin, par une météo que nous souhaitons clémente !

Nous vous attendons nombreux, pour des lectures passionnantes et conviviales, et souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année. L'équipe du Biblion.

« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté » (François Mauriac)





AS Danse

Présentation des cours proposés :

- Groupe Alpha : cours de danse pour jeunes de 5 à 7 ans (samedi 9h15-10h)
- Groupe Omega : cours de danse pour jeunes de 8 à 12 ans (samedi 10h-11h)
- Groupe Gamma : cours de danse pour jeunes, à partir de 12 ans (samedi 11h-12h)
- Groupe Renfo + : cours de renforcement musculaire mixte pour adultes (mercredi 19h-20h15)

Possibilité d'intégrer le groupe Renfo + tout au long de la saison !

Présentation des animatrices :

- Lizéa et Louna : animatrices de danse loisir en charge des groupes jeunes
- Audrey : encadrante du groupe de renforcement musculaire

Présentation des membres du bureau :

- Jennifer : Secrétaire
- Frédérique : Trésorière
- Audrey : Présidente
- Fabien : Animateur musical

Liste des activités saison 2024-2025 :

- Fête des familles : 18/01/2025 à 19h30 - salle des fêtes de Javerdat
- Atelier programme : 30/03/2025 à 14h - maison des associations de Javerdat
- Spectacle de fin d'année : fin juin ou début juillet 2025 - théâtre de la Mégisserie à St-Junien.

Communication et contact :

Mail : asdanse87@gmail.com

Facebook : As danse - Chorégraphies Modernes

Instagram : [asdanse87](https://www.instagram.com/asdanse87)

TikTok : [as.danse](https://www.tiktok.com/@as.danse)

Etude de nouveaux projets (à partir de janvier 2025) :

Cours de danse loisir pour adultes (tous styles de danse) :

- Groupe Sigma : à partir de 18 ans - 19h à 20h (1 jour en semaine)
- Groupe Sixties : à partir de 65 ans - matin (1 jour en semaine)

34



L'arbre et l'abeille

L'année 2024 restera une année apicole qui devra servir de référence à tous les apiculteurs tant de nombreux paramètres ont été significatifs du mal être de nos abeilles. Cette année catastrophique sur le plan de la récolte en particulier, récolte inférieure de plus de 40% à celle de 2023, ne pourra être totalement analysée que lors de la reprise de l'activité des abeilles en février 2025. En effet même si aujourd'hui nous constatons de belles colonies populeuses et actives, il est prématuré de porter un bilan positif de l'avenir des ruches. Un premier regard sur les abeilles peut être résumé par une forte activité des abeilles sur le lierre en particulier mais aussi, en insistant sur le côté local, de la quasi-absence de prédation du frelon asiatique au rucher municipal, ce qui montre bien que celui-ci a été fortement impacté par les conditions climatiques.

En ce qui concerne la vie de l'association, elle a été beaucoup concernée par le tra-

vail d'accompagnement du rucher collectif de Montrollet et de l'encadrement des bénévoles de la commune.

Nous avons participé à des interventions auprès d'un public varié, allant d'un EHPAD à un centre aéré ou encore à des écoles.

Nous avons été sollicités par M. PUIVIF, Artiste local, pour des conseils sur son travail non plus sur la porcelaine mais sur des ruches en argile non cuite.

Nous serons invités à une exposition sur Brive sur la thématique des ruches et de leurs diversités. Une intervention à l'école d'Oradour sur Glane a eu lieu courant du mois de novembre, sur la vie des abeilles. L'assemblée générale de l'association se tiendra le 8 mars 2025 à 14h.

Une journée portes ouvertes sur le rucher municipal aura lieu le samedi 10 mai 2025 afin de sensibiliser les habitants de la commune à l'importance de ce projet.

Un stage de greffage simplifié de reines sera programmé en juin 2025.



ADN



35

Que nous a réservé ce deuxième semestre ?

Entre activités internes réservées aux adhérents et celles ouvertes au public, le conseil d'administration et tous les membres des commissions qui gèrent ces animations, ont été très actifs.

Dès le 1er juillet, la journée formation pour les cadres d'ADN (administrateurs, animateurs et baliseurs) nous a amenés à la Chapelle Montbrandeix. Ont suivi la randonnée et le repas du marché de pays de Chaillac /Vienne, puis nos participations au Forum des associations et à Randonnez-vous en Haute- Vienne cette année au Mont Gargan.

Le moment était venu de prendre la direction de l'Aubrac pour une semaine de balades et de découvertes des produits locaux : vache Aubrac, race rustique du plateau, Laguiole et ses couteaux et le célèbre aligot que chacun a pu déguster dans le buron de Caméjane (Voir photo). Une semaine de partages et de convivialité comme ADN sait si bien les organiser, depuis des années.

De retour en terre limousine, il a fallu enchaîner par l'assemblée générale de notre association, la journée "action, sport, santé" organisée par le Rotary club à Saint-Victurnien et la 23e édition de notre balade et repas des potirons cette année à

Saillat/Vienne où environ 180 randonneurs se sont retrouvés pour apprécier le délicieux cassoulet du chef Christophe, allié en début de semaine, mais doublement étoilé en ce samedi de festivités. A l'heure d'écrire cet article, c'est sous un grand soleil que nous venons de participer au salon des plantes et du jardin (stand et balade thématique "Faune et flore") qui prend chaque année plus d'importance.

La soirée projection de notre séjour en Aubrac, le téléthon et le repas de Noël clôtureront cette année 2024 assez exceptionnelle en nombre d'organisations.

Et n'oublions pas le suivi de nos chemins en 2024 : entretien du balisage d'une partie des GR4 et GR48, réhabilitation du GR de Pays des Monts de Blond en cours, veille et balisage des PR de St Junien, St Priest-sous-Aixe, Peyrilhac...

Il nous reste à souhaiter que 2025 poursuive dans cette voie et que chacun, au sein d'ADN, éprouve toujours autant de plaisir à partager nos activités.

Bonne année à tous.

Autour De Nous - 1 ave Voltaire - 87200 - Saint-Junien

E mail : adn.pol87@gmail.com

Site. <http://autourdenous87.fr>

Tel : 06.26.72.11.68

Agenda 2025

MERCREDI 8 JANVIER 18h30

Vœux de la municipalité

VENDREDI 17 JANVIER 20h

Assemblée générale du comité des fêtes

MARDI 4 FÉVRIER 14h30

Assemblée générale des Jeunes D'Antan

SAMEDI 8 FÉVRIER 9h30 à 12h30

Elections du Conseil Municipal des jeunes

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Messe de la Saint-Blaise et Repas

VENDREDI 7 MARS 19h

Assemblée générale La voix de Javerdat

SAMEDI 8 MARS 14h30

Assemblée générale de l'Arbre et Abeille

SAMEDI 15 MARS 20h

Concours de belote du Comité des fêtes

SAMEDI 5 AVRIL 14h30

Assemblée générale Saint Blaise

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN

Fête du village, feu d'artifice et vide grenier

SAMEDI 26 JUILLET à partir de 17h

Marché festif

DIMANCHE 3 AOÛT

Concours de pétanque du Comité des Fêtes

DIMANCHE 31 AOÛT 10h30

Assemblée générale des Amis de Javerdat

MARDI 9 SEPTEMBRE 20h

Assemblée générale Javerdat Jeunesse

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 19h

Assemblée générale de l'AS Danse

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 10h30

Assemblée générale du Biblion

SAMEDI 15 NOVEMBRE 20h

Concours de belote du Comité des Fêtes

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Repas des Aînés à midi